

Titre	Élaboration de Profils d'États électroniques pour les Conventions clés de la HCCH
Document	Doc. préл. No 13 de janvier 2026
Auteur	BP
Point de l'ordre du jour	Point III.4
Mandat(s)	C&D No 76 du CAGP de 2025
Objectif	Faire le point sur l'élaboration des Profils d'État électroniques relatifs aux Conventions Notification de 1965, Preuves de 1970, Enlèvement d'enfants de 1980, Adoption de 1993, Protection des enfants de 1996, Protection des adultes de 2000 et Recouvrement des aliments de 2007
Mesures à prendre	Pour décision <input type="checkbox"/> Pour approbation <input type="checkbox"/> Pour discussion <input type="checkbox"/> Pour action / achèvement <input type="checkbox"/> Pour information <input checked="" type="checkbox"/>
Annexes	S.O.
Document(s) connexe(s)	Doc. préл. No 14 de février 2025 – Élaboration de Profils d'État électroniques pour les principales Conventions de la HCCH

Table des matières

I.	Contexte.....	1
II.	Travaux réalisés et résultats.....	1
III.	Poursuite de l'exploitation par le BP	1
IV.	Proposition soumise au CAGP	2

Élaboration de Profils d'États électroniques pour les Conventions clés de la HCCH

I. Contexte

- 1 Les Membres se souviendront du projet « Profils d'État électroniques », financé à 90 % par l'Union européenne (UE), le solde ayant été couvert par diverses contributions volontaires de l'Allemagne, de l'Australie, de la France, de l'Italie, de la Suède, de la Suisse et de la Fondation des huissiers de justice de l'Union européenne (EUBF). Un Profil d'État électronique est une page web standardisée que les Parties contractantes peuvent compléter, consulter et mettre à jour par voie électronique. Ces profils sont conçus pour assister les utilisateurs des Conventions en mettant à leur disposition des informations relatives aux Autorités centrales et autres autorités, ainsi que d'autres informations pertinentes et nécessaires au bon fonctionnement de chaque Convention au niveau interne. Dans ce cadre, des Profils d'État électroniques ont été élaborés pour les principales Conventions suivantes de la HCCH :
- Convention Notification de 1965 ;
 - Convention Preuves de 1970 ;
 - Convention Enlèvement d'enfants de 1980 ;
 - Convention Adoption de 1993 ;
 - Convention Protection des enfants de 1996 ;
 - Convention Protection des adultes de 2000 ;
 - Convention Recouvrement des aliments de 2007.

II. Travaux réalisés et résultats

- 2 À la suite de la sélection d'Alphinat comme prestataire en 2024, le BP a travaillé en étroite collaboration avec celui-ci afin de finaliser le cahier des charges et de procéder à des tests approfondis des Profils d'État électroniques dans chacune des trois langues officielles de la HCCH. Dans le cadre de ces travaux, le BP a effectué des examens et à procéder à des tests approfondis. Au cours du second semestre 2025, les sept Profils d'États électroniques ont été mis à la disposition des Parties contractantes concernées afin qu'elles puissent les compléter ou les mettre à jour. Les Profils d'État électroniques peuvent désormais être remplis en ligne dans les trois langues officielles. La création et la gestion des profils utilisateurs sont assurées directement par le BP, ce qui permet de réduire les délais de traitement. En outre, des rapports compilant les réponses à une série de questions peuvent être générés directement à partir de l'interface, facilitant ainsi la collecte et la comparaison des informations, notamment à des fins internes pour le BP. Enfin, les utilisateurs enregistrés peuvent choisir de recevoir des notifications lorsqu'un Profil d'État est mis à jour, tandis que les utilisateurs non enregistrés peuvent s'abonner à un flux RSS (Really Simple Syndication).

III. Poursuite de l'exploitation par le BP

- 3 Les frais liés à l'hébergement du précédent Profil d'État électronique relatif à la Convention Recouvrement des aliments de 2007 sont pris en charge par le Budget de la HCCH depuis 2014. À compter d'octobre 2025, le maintien de l'hébergement des sept Profils d'État électroniques entraînera une légère augmentation des coûts, laquelle a d'ores et déjà été intégrée dans le Budget de la HCCH. Par ailleurs, le BP assurera la gestion des utilisateurs actuels et futurs des Profils d'État électroniques, ainsi que le traitement des demandes d'assistance.

IV. Proposition soumise au CAGP

- 4 Le BP propose la C&D suivante à l'attention du CAGP :

Le CAGP a accueilli favorablement la mise en ligne des Profils d'État électroniques relatifs aux Conventions Notification de 1965, Preuves de 1970, Enlèvement d'enfants de 1980, Adoption de 1993, Protection des enfants de 1996, Protection des adultes de 2000 et Recouvrement des aliments de 2007, et a invité les Parties contractantes à ces Conventions à compléter ou à mettre à jour leurs Profils d'État électroniques dans les meilleurs délais.